



STATIONNEMENT : DEUX POIDS, DEUX MESURES À LA VILLE DE NANCY !

À la Ville de Nancy, une même réalité touche de nombreux agents municipaux :

Venir travailler coûte de plus en plus cher... jusqu'à devoir payer son stationnement quotidien.

Partout, des collègues tournent en rond pendant 20 à 30 minutes avant de trouver une place, parfois loin de leur lieu de travail. Et quand ils n'ont pas le choix, ils paient. Une dépense injuste et lourde pour des salaires déjà modestes.

Les agents subissent. Les cadres bénéficient de priviléges.

La règle est connue : stationnement interdit sauf véhicules de service.

Mais dans les faits, des véhicules personnels de direction profitent d'emplacements réservés, sans sanction ni remarque. Pendant ce temps, les agents de terrain doivent se débrouiller, tourner, payer. Un système à deux vitesses qui mine le moral et le sentiment de justice.

Un exemple récent parmi d'autres : les serres municipales

Aux serres, les agentes et agents ont proposé une solution simple et réalisable :

- Aménager quelques places dans l'enceinte pour éviter les stationnements coûteux et les retards.

Mais l'administration refuse, au nom du règlement. Cherchez l'erreur.

Opération “pieds nickelés” : des promesses... mais aucun acte !

En 2023, lors de la grève massive pendant la Saint-Nicolas, Monsieur le Maire et son administration avaient convié les agents à trois grands rendez-vous :

- En Mairie,
- Au Centre Technique Municipal,
- Et aux serres municipales.

À chaque rencontre, les agents ont exprimé les mêmes préoccupations :

- Stationnement coûteux,
- Difficulté à se garer près de leur lieu de travail,
- Impact direct sur leur pouvoir d'achat.

Monsieur le Maire s'était engagé à étudier des solutions rapides et concrètes. Mais plus d'un an après... rien. Aucune avancée, aucune mesure, aucune réponse. Un nouvel exemple d'un dialogue social à la peine à la Ville de Nancy, où les engagements restent trop souvent sans suite.

Et ailleurs ?

Dans plusieurs services, certains agents paient 60 €, 80 €, parfois plus de 100 € par mois pour avoir simplement le droit... de venir travailler.

Est-il normal qu'un agent de catégorie C voie son pouvoir d'achat amputé pour accomplir sa mission de service public ?

Est-il normal que les plus modestes paient pendant que ceux qui gagnent le plus sont exonérés ?

C'est injuste. C'est indécent. Et nous ne l'acceptons plus.

La FAFPT Ville de Nancy dit STOP !

Nous exigeons que la Ville applique une politique de stationnement cohérente, équitable et respectueuse de ses agents :

- Une solution de stationnement pour les agents concernés par les serres municipales
- Une révision juste et transparente de la politique de stationnement pour TOUS les agents
- La fin des passe-droits et des priviléges
- La reconnaissance du rôle essentiel des agents de terrain

Les agents ne demandent pas de faveur : ils demandent du respect, de l'équité et du bon sens.

Ce problème du stationnement n'est que la conséquence d'un malaise plus profond :

Sans ses agents, aucun service public ne fonctionne.

La FAFPT sera aux côtés de toutes et tous pour défendre vos droits, votre dignité et votre pouvoir d'achat.

Assez de payer pendant que d'autres profitent ! Ensemble, faisons entendre notre voix !

Il est temps que la Ville de Nancy traite enfin ses agents avec justice et respect.

Pour une fonction publique plus juste, plus humaine, plus équitable.

Syndicat FA-FPT ville de Nancy et CCAS

fafptnancy@gmail.com

10 rue Pierre Fourier 54000 Nancy